



COM

Le mardi 6 décembre, élisez des délégués **FO**



Lors du premier tour des élections professionnelles, le 22 novembre dernier, près de 11 000 d'entre vous ont apporté leur voix aux listes FO. Ce soutien massif permet à FO de gagner en influence pour défendre vos revendications.

Les élus FO défendent vos intérêts et rien d'autre

Les militants FO défendent vos intérêts, que vous soyez fonctionnaires ou salariés.

- Ils jouent un rôle majeur dans l'aboutissement de la réforme de la catégorie B à France Télécom Orange.
- Ils sont en première ligne pour améliorer la convention collective (CCNT) des salariés, en négociant chaque année des augmentations conséquentes des minima salariaux, ou encore en protégeant les possibilités de promotions notamment en défendant le niveau Dbis.
- Ils exigent aujourd'hui que l'entreprise prenne en charge les jours de carence en cas d'arrêt maladie, pour les fonctionnaires comme pour les salariés car il est injuste de faire payer la crise financière à ceux qui travaillent.
- Ils sont en train d'obtenir l'ouverture de négociations sur la participation de l'employeur aux cotisations mutuelle pour les fonctionnaires, comme c'est le cas pour les salariés.
- Ils s'opposent au transfert massif d'activités vers la sous-traitance qui menace la pérennité de l'entreprise et les conditions de travail.

FO ne prétend pas gérer à la place de l'entreprise, c'est pourquoi nous pouvons être efficaces dans les négociations. C'est aussi pourquoi nous préservons jalousement notre indépendance vis-à-vis de la direction de l'entreprise et de tout pouvoir.

**VOTER FO LE MARDI 6 DÉCEMBRE,
C'EST EFFICACE !**

**Renforçons ensemble
le syndicalisme libre et indépendant
VOTONS POUR
FORCE OUVRIÈRE !**

FO progresse de près de 2 % et représente 14,02 % des salariés votants

FO obtient 71 élus dans les comités d'établissement et 667 élus délégués du personnel. Mais un deuxième tour est nécessaire dans les établissements n'ayant pas atteint le quorum.

Les délégués FO sont comme vous

Les délégués du personnel sont les élus qui interpellent pour vous la direction de l'entreprise sur toutes les questions de droit, de statut, de situations individuelles ou collectives. Ce sont eux que vous voyez le plus souvent dans les services, ils vous connaissent et vous les connaissez.

Les élus FO traitent des questions concrètes. Ils ne sont pas là pour vous vendre une idéologie ou vous faire miroiter des promesses intenables : ce sont des collègues comme vous, ils partagent vos préoccupations.

